

**FONDATION MARCEL HICTER
POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE ASBL**

**REPENSER LES INTERACTIONS ENTRE
CULTURE, ART ET VILLE :
MOYEN DE FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE
CULTURELLE**

une analyse de François-Xavier Lefebvre

**AVRIL
2006**

REPENSER LES INTERACTIONS ENTRE CULTURE, ART ET VILLE : MOYEN DE FAVORISER LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

Par François-Xavier Lefebvre

En 2005, la Fondation Hicter asbl organisait, en coopération avec le Réseau européen des centres de formation en administration culturelle (ENCATC suivant l'acronyme anglais) et Lead-network, un séminaire intitulé : politiques culturelles urbaines, art et activisme dans les villes multiculturelles en Communauté française de Belgique, en Eurorégion et en Europe. Il portait sur les tensions et les interactions entre ville et culture. La Fondation bénéficie à ce sujet d'une expérience théorique et pratique acquise à travers différentes actions telles que :

- **Res Urbis** qui a pour objectif de renforcer les pratiques culturelles des opérateurs culturels bruxellois émergents ;
- **Ittaca** (programme Leonardo pilote) dont le but est de dégager une vision des pratiques récentes qui constituent un nouveau paysage culturel en Europe ;
- **Linked Euroregion Arts Development** (programme Interreg IIIa) en partenariat avec la région Nord-Pas de Calais, la province de Flandre-Occidentale et le Kent County Council.

Cette analyse regroupe les constats et questionnements qui nous ont amenés à monter ce séminaire et les quelques éléments marquants qui en sont ressortis.

LA VILLE AU CŒUR

Deux constats ont servi de point de départ : la nécessaire adaptation des institutions culturelles aux réalités de la ville et le manque de soutien structurel aux opérateurs ayant des pratiques urbaines innovantes et créatives.

La ville est en effet le lieu par excellence où s'exprime l'innovation sous toutes ses formes et, partant, le lieu privilégié de création de valeurs de tout type (sociale, mentale, économique,...). La ville est un lieu de détermination, de définition identitaire mais aussi un espace initiateur d'oppositions. Ces conflits s'expriment tant vers l'extérieur, dans le cadre d'une compétitivité nationale, européenne et mondiale accrue entre ville/région, qu'intra-muros : intégration de popula-

tions issues de diverses origines, appréhensions liées à une situation économique instable (chômage, appauvrissement du cœur urbain, rapports centre-périphérie,...), exclusions sociales et/ou culturelles ou encore défis environnementaux. La prise en compte de ces enjeux est déterminante dans la mise en place de politiques intégrées et globales permettant le développement de la réalité urbaine.

Le secteur non marchand réalise un travail de fond pour mettre en place des outils et des activités favorisant la prise en compte de ces enjeux. Il bénéficie de peu de visibilité directes et quantifiables. L'évaluation est aussi fonction du positionnement de l'examineur. La Zinneke Parade prévaut-elle par le processus de construction de ponts au sein de l'ensemble des organismes associatifs impliqués, par le nombre de participants ou par l'impact économique d'un tel événement au sein du centre-ville ? Lorsque le collectif Recyclart met en place son projet de revitalisation du quartier de la gare de Bruxelles-Chapelle, il faut certes applaudir la seconde vie offerte aux installations (depuis la salle des pas perdus aux espaces environnants). Mais, c'est surtout un travail de longue haleine — souvent en l'absence de soutien institutionnel dans le lancement des activités — de coopérations multidisciplinaires entre les structures culturelles et un travail d'insertion des différentes populations de quartier (dans leur diversité sociale, culturelle et économique) qui participent à la mise en œuvre d'une réalité culturelle urbaine. Lorsque « Bruxelles nous appartient asbl » (BNA-BBOT) réalise ses captations sonores de mémoires et d'expérience de la ville, le résultat n'est pas uniquement des centaines d'heures d'enregistrement, mais une ouverture, un questionnement, un regard différent sur la ville et ses habitants.

Travailler à la reconnaissance par les institutions publiques et privées locales et européennes de cette plus-value apportée à la société est un réel défi. Ne pas le relever pourrait mener à voir l'exclusion des opérateurs culturels des programmes de soutien faute de pouvoir justifier leurs actions au sein de modèles strictement issus du secteur économique.

Souligner le caractère démultiplicateur de leur activité est un des aspects que les opérateurs doivent également savoir mettre en avant.

CONSTRUIRE UN ESPACE DE PARTICIPATION...

Ces pratiques remettent en cause les habitudes de travail non seulement des institutions, encore trop souvent ancrées dans des relations pyramidales de pouvoir, mais aussi les relations avec les citoyens appelés à participer à la définition de leurs identités.

Or, la ville contient en son cœur de multiples expériences culturelles individuelles et collectives que les structures institutionnelles classiques ne peuvent toutes intégrer. Les cultures dites « populaires » et « émergentes », les cultures importées par de nouvelles communautés, les transversalités au sein et entre les secteurs, les revendications exprimées par des comités non institutionnels mais structurés (comités de quartier, comités blancs...) ont amené une myriade de croisements. Ce phénomène est renforcé par l'utilisation de nouvelles technologies qui facilitent la diffusion et l'accès à l'expression et une introduction de culture spécifique dans toutes les sphères de la société. Les lieux de construction de l'identité s'insèrent dans des espaces dont ils étaient auparavant absents, et n'ayant pas la même histoire.

Cette situation ne dissout pas le rôle de création et de médiation de l'opérateur culturel car, si l'espace urbain ne peut se référer à un passé commun, il doit se construire un destin partagé. Sans quoi, il favoriserait le repli et la ségrégation. Il nourrirait un ensemble de peurs qui, liées à d'autres craintes économiques et sociales, font le terreau d'une culture mythique, unique au service d'idéologie essentialiste dans laquelle l'appartenance ethnique est le facteur d'intégration sociale. L'exemple le plus visible en Belgique est celui du Vlaams Belang (-ex Blok) qui remet en cause les subsides des principaux théâtres urbains flamands (KVS, Toneelhuis, Publiektheatre) au nom d'une trop grande ouverture.

La disparition d'un socle culturel ayant une large assise sociale peut devenir un facteur d'exclusion, de différenciation, non seulement entre cultures, mais aussi entre sexes, générations, styles de vie, classes. On en arrive donc à se demander si le défi lancé à la pratique urbaine n'est pas de trouver les instruments les plus adaptés à la mise en place d'une gouvernance couplant prévention et gestion de ces possibles conflits ?

... POUR UNE GESTION PROACTIVE DE LA VILLE

La difficulté d'un tel travail réside en l'absence de modèle déposé et transposable « clé-sur-porte ». En effet, la gestion

de chaque espace doit tenir compte des spécificités tant locales que régionales et nationales.

En superposition à ces réalités se place un déclin de la démocratie représentative. Le politique est de moins en moins perçu comme pouvant anticiper et répondre à la demande sociale. On lui reproche un rôle de gestionnaire des problèmes au jour le jour et son incapacité à mettre en place de véritables plans d'actions. Cette situation engendre donc un certain fixisme dans la reconnaissance des actions à mener et se traduit par un clientélisme de répartitions des moyens d'actions. Il est évidemment peu propice à l'évolution des pratiques.

D'une part, les institutions redistributrices continuent à penser leurs relations avec les opérateurs selon un principe pyramidal (décision centrale - exécution locale). D'autre part, ce fonctionnement semble encore devoir prévaloir à l'avenir contrairement au discours tenu, par exemple, lors de la présentation du nouveau décret de l'éducation permanente. Les dispositions établies pour de nouvelles reconnaissances ont plus un effet de barrière à l'entrée que d'encouragement. De fait, les moyens fournis sont insuffisants par rapport à un niveau d'exigence en hausse. Nous déplorons à ce titre la seule présence de critère d'évaluation quantitatif au sein du décret. Vu l'absence de moyen de financement de la Communauté française, cette réforme de l'éducation permanente ne sera pas celle de l'ouverture et risque même de participer — au regard des critères quantitatifs retenus comme les 6.000 heures de formation au sein de la Communauté — celle du renforcement des structures déjà présentes.

Or, l'éducation permanente, selon son article premier, doit être un acteur favorisant le développement de lieux d'expression et de participation critique au sein desquels les citoyens peuvent s'exprimer et s'émanciper. C'est un support essentiel pour participer à tout un schéma de communication, de délibération culturelle et sociale et d'adhésion à une certaine « politique » de ville le plus souvent délaissé par la politique culturelle.

Il est donc indispensable que l'éducation permanente accueille de nouveaux membres qui sont des relais novateurs au cœur de la ville et donne une place réelle à ces forums afin qu'ils deviennent de véritables outils de concertation et de codécision dans la définition de l'urbanité partagée et de la politique urbaine.

Il s'agit bel et bien de remettre en cause l'acceptation stricte de la notion d'autorité publique par un abandon des pratiques verticales, sectorielles en faveur d'une approche en réseau des problématiques complexes induites par la ville. Ainsi, la redéfinition des formes de réinstitutionnalisation d'un partenariat fort entre le monde associatif et l'action publique favorise un mode de codécision « horizontal », où le politique assure un rôle de mise en place de lieu de déci-

sion et d'arbitre.

Dans cette optique, les institutions se posent plus comme les garantes d'un système Etat-Nation que la ville bat en brèche. La ville n'est pas un pays et l'urbanité se pose dès lors comme une culture post-nationale. L'espace urbain se pose comme un défi, un appel à un projet politique où l'identité nationale est remplacée par « une hybridité dynamique ».

LA CULTURE AU CŒUR DU DÉBAT

La culture peut se poser en tant que levier pour provoquer des rencontres entre thématiques sociales, économiques, politiques, artistiques...

Dans ce cadre, il est essentiel que la culture fasse entendre sa voix. Et non pas seulement comme acteur économique à travers des industries culturelles réductrices de la complexité des enjeux de la ville en faveur de contenus fast-food consommables par le plus grand nombre.

Les opérateurs culturels doivent à ce propos apprendre à utiliser l'ensemble des canaux de diffusion qui sont à leur disposition, notamment ceux dotés d'une mission de pouvoirs publics.

Fournir des lieux d'expression pour les utilisateurs de l'espace urbain est donc une première étape. Il faut également offrir aux acteurs et producteurs d'outils culturels l'opportunité de se rencontrer, de partager et de s'exprimer en tant que force de mouvement. Pour produire un véritable débat, un forum de qualité et structuré est nécessaire. Les opérateurs culturels doivent s'affirmer à travers des réseaux où ils disposent de documentation, de lieux de recherche, d'outils de divulgation et d'évaluation. Il s'agit de fournir une base critique et de diagnostic multiple et à même d'être enrichie au contact d'autres cercles.